

Exercice des droits de vote – 2026

La politique de vote ne concerne que les fonds dont Dubly Transatlantique Gestion est société de gestion de tête. Les fonds gérés par délégation sont donc exclus. Les fonds concernés en 2026 sont la SICAV LAMATH, SICAV dédiée à une clientèle professionnelle, et Roosevelt Diversifié, un fonds souscrit par DTG exclusivement. Ces fonds représentent moins de 5% de la gestion collective de DTG en termes d'encours sous gestion.

A titre de rappel, voici ci-dessous les points d'attention de la politique de vote :

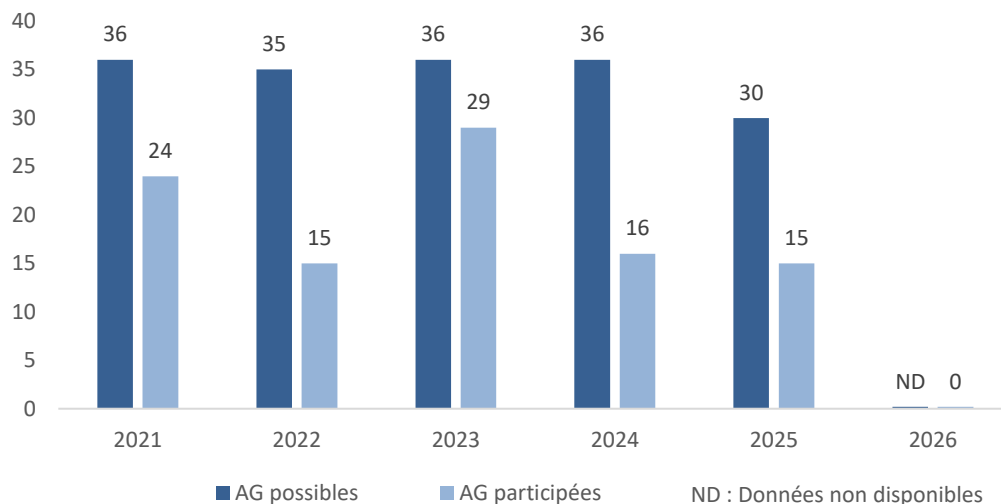
- L'approbation des comptes et l'affectation du résultat ;
- La désignation des contrôleurs légaux des comptes ;
- Les opérations de fusion, apport, scission, restructuration ;
- Les nominations des membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance (indépendance, durée du mandat, cumul des mandats, diversité du Conseil d'Administration) ;
- La politique de rémunération des dirigeants (salaire, prime, indemnité de départ, indemnité retraite, attribution de stocks options ou d'actions de performance)
- Aux décisions prises à l'encontre d'une évolution positive en ce qui concerne l'investissement durable.

Concernant les points ci-dessous, la politique de vote prévoit que DTG vote contre systématiquement aux :

- Emissions d'actions sans maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Augmentations de capital / rachat d'actions en période d'OPA et tout dispositif anti-OPA ;
- Modifications statutaires ayant un impact négatif sur les droits des actionnaires comme les droits de vote multiples et limitation des droits de vote.

1. Participation 2026 et comparatif depuis 2021

Sur l'année 2026, Dubly Transatlantique Gestion n'a pas participé aux assemblées générales. La participation de DTG aux assemblées générales 2026 est en baisse par rapport à 2025.



2. Répartition géographique et comparatif depuis 2021

	2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	AG	% de participation	AG	% de participation	AG	% de participation	AG	% de participation	AG	% de participation	AG	% de participation
Etats Unis	22	77%	22	64%	19	89%	21	38%	21	71%	ND	0%
France	9	44%	6	0%	9	89%	6	67%	6	0%	ND	0%
Luxembourg	0	0%	3	0%	2	0%	2	0%	0	NA	ND	0%
Irlande	0	0%	1	0%	2	0%	3	33%	1	0%	ND	0%
Suisse	4	50%	2	0%	3	100%	1	100%	0	NA	ND	0%
Canada	1	0%	1	100%	1	100%	1	100%	1	0%	ND	0%
Royaume-Uni	0	NA	0	NA	0	NA	1	0%	0	NA	ND	0%
Danemark	0	NA	0	NA	0	NA	1	100%	1	0%	ND	0%
Total	36	64%	35	43%	36	81%	36	44%	30	50%	ND	0%

ND : Données non disponibles

NA : Non applicable

3. Nature des votes

En 2026, Dubly Transatlantique Gestion n'a pas voté pour les deux fonds dont elle est société de gestion de tête. Un changement de prestataire en cours d'année par le dépositaire n'a pas permis à DTG d'accéder à la plateforme de vote. Une solution sera mise en œuvre pour l'année à venir.

4. Suivi de la politique de vote et des recommandations du management des sociétés

Dubly Transatlantique Gestion a suivi sa politique de vote.

En 2026, DTG n'a pu exercer son droit de vote pour les deux fonds dont elle assure la gestion. Cette situation résulte d'un changement de prestataire intervenu en cours d'année par le dépositaire. DTG n'a pu ainsi accéder à la plateforme de vote. Une solution corrective sera déployée afin de garantir la participation aux votes pour l'exercice suivant.

5. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été relevé sur l'année 2026.

